



2  
Jours

## Le statut dans la fonction publique territoriale

dans SECTEUR PUBLIC - DROIT PUBLIC / Réf : PUBLI-DROI-05

### Objectifs de la formation

- Identifier les droits et les obligations des fonctionnaires
- Anticiper les risques de sanctions (civiles, pénales, disciplinaires)
- Appréhender l'arrivée d'outils managériaux dans les statuts
- Identifier les zones à risques en matière de déontologie

### Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

#### Jour 1 - Matin

#### 1. Décrire l'évolution du droit de la fonction publique depuis 2007

- Dans le temps (arsenal de textes législatifs venant compléter ou modifier le statut)
- Dans le fond (introduction d'outils managériaux)
- Présentation des grands axes du projet de loi de transformation de la fonction publique

#### 2. Déterminer Les droits des agents publics

- Les droits en tant que citoyens
- Les droits en tant que salariés
- Les droits inhérents à la qualité d'agent public

#### Jour 1 - Après-midi

#### 3. Déterminer les obligations des agents publics

- Les obligations directement liées au service



- Le cas de l'obligation de réserve du fonctionnaire

#### 4. Différencier les sanctions pour manquements aux obligations

- Sanctions civiles
- Sanctions pénales
- Sanctions disciplinaires

### Jour 2 - Matin

#### 5. Identifier les évolutions de renforcement de la déontologie

- Un cadre juridique en évolution
- L'affirmation de la laïcité dans le statut
- Prévention des conflits d'intérêts et protection des lanceurs d'alerte
- Renforcement du rôle de la commission de déontologie
- Les changements prévus par l'axe 3 du projet de loi de transformation de la fonction publique

### Jour 2 - Après-midi

#### 6. Décrire l'évolution de la situation des contractuels

- Peut-on parler d'un statut bis ?
- Assouplissement des passages de CDD en CDI
- Prorogation des plans de titularisation
- Création d'une commission consultative paritaire
- Entretiens professionnels annuels

#### 7. Décrire l'AXE 4 de la loi de transformation de la fonction publique

- Création de mécanismes facilitant les transitions professionnelles
- Les garanties en cas de transition professionnelle

### Pré-requis

Disposer de solides connaissances en droit statutaire



## Public cible

Cadres et agents RH, tous agents territoriaux

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques

- Pour s'assurer de la bonne assimilation des savoirs, le formateur favorisera la participation et les interactions avec les apprenants.
- Dans la mesure où les apprenants disposent de certaines notions de base, le formateur privilégiera les mises en situation pratiques et l'approfondissement des notions principales.

### Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Elle pourra prendre l'aspect d'études de cas ou de quiz récapitulatifs.
- Des travaux pratiques évalués pourront également être menés si le thème de la formation et son contenu favorisent leur mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

